

Pour information. Avec Jean-Luc Longour, je veille à ce que, autant que possible cette CSS soit utile et efficace.

Toutefois j'observe que :

- **page 4/7 Adoption du CR réunion du 14/01/2015** mes observations, rappelées le 13/03 sous forme ci-dessous, ne sont pas explicitement citées :

« Le 15 janvier 2015, lors de la CSS de l'ISDND du Balançon j'ai demandé et laissé ma demande par écrit que cette commission soit renseignée sur « le nom, la forme juridique, le capital social et sa répartition de **la société propriétaire du site du Balançon ainsi que sur les actes de sa mise à disposition** de Pizzorno Environnement ou toute autre entreprise de ce groupe pour l'enfouissement de déchets ». Sans aucune réponse à ce jour de la Sous-préfecture, je vous serais obligé de vérifier si vous avez ces importants renseignements, par exemple au Cadastre de la Commune.

Par ailleurs j'ai exposé mes interrogations sur l'absence de preuve de la **constitution de toutes les garanties financières prévues** par l'arrêté préfectoral remplaçant l'exploitant Sovatram par Valtéo ayant le même actionnaire unique, sur les capacités techniques de cette nouvelle société désignée sans nouvel appel d'offres, de disposer de moyens de tri réduisant à moins de 15% comme cela devient la pratique actuelle l'enfouissement des déchets ultimes, sur les suites qui seront données à toutes les pénalités financières résultant de la condamnation définitive par la Cour de Cassation de Sovatram, et sur la raison d'une autorisation d'exploitation en sa faveur et transmise ensuite à Valtéo **sans nouvel appel d'offre ni rapport de base** (état des lieux représentatif de la situation de pollution du sol et des eaux) par application des articles L515-28 à 31 et R515-58 à 84 du Code de l'Environnement résultant de la transposition de la Directive 2010/75/UE du Parlement et du Conseil Européens du 24 novembre 2010, dite I.E.D. pour une quantité annuelle fixe jusqu'en 2020 sans tenir compte des dispositions de la réglementation environnementale prévoyant une diminution de l'enfouissement.

Plus de deux mois après cette séance je n'ai toujours pas le compte rendu de cette séance, ni même le moindre début de réponse à mes questions importantes sur la manière dont est appliquée la réglementation sur l'Environnement dans notre département du Var. »

- **page 5/7 III 12 ème ligne, l'intervention du Sous-Préfet doutant « que le transfert du passif soit possible pour les responsabilités retenues à titre pénal »** n'est pas très futée !

- **page 7/7 4<sup>ème</sup> alinéa, ma remarque est encore une fois déformée sur les nuisance olfactives persistantes après plus de 3 ans de d'inactivité de l'ISDND de Bagnols**, car j'avais précisé que c'était chaque fois qu'il y avait un orage.

William Dumont